

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le seize novembre (16 novembre 2017), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 novembre 2017

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, CHATOT Céline,
COUILLEROT Andrée, GUERRET Laurent, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET
Patrick, TISSOT Thierry.

Absents excusés: GAVAND Pierre, GUICHARD Virginie, Jean-Yves NOBLET.

Secrétaire de séance : TISSOT Thierry.

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 12 - Présents : 9 - Votants : 9

DIVERS

**I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE
CONSEIL:**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 25 septembre 2017.

II – URBANISME :

1- Suivi des dossiers d'urbanisme :

M. le maire informe les élus :

- a) qu'une déclaration préalable de travaux
 - a. déposée par M. BRIGNON Jean-Louis pour la construction d'un abri de jardin chemin des Genêtes a bénéficié d'un accord tacite de non-opposition ;
 - b. déposée par Mme CHATOT Céline pour la fermeture du Car Port adossé à sa maison Rue du Champ Minet a bénéficié d'un accord tacite de non-opposition.
- b) Qu'une demande de permis de construire :
 - a. Déposée par M. et Mme FAIVRE Gaël pour un local de stockage Chemin des Cantons a été acceptée ;
 - b. Déposée par M. et Mme DESHAUTEL Gilles pour la construction d'une maison d'habitation Rue de la Malatière a bénéficiée d'un accord tacite ;
- c) Que l'acte de vente entre M. et Mme JEANNERET Stéphane et la commune portant sur le lot n°3 à la Pièce Rougemont a été signé le 15 novembre 2017 chez Me SIMONIN à Bletterans.

Le dernier lot de la Pièce Rougemont étant vendu, les élus décident de lancer une étude d'aménagement de la parcelle « Buisson », cadastrée ZI 34, acquise par la précédente municipalité.

II – Remplacement de Jean-Claude FAUVEY, délégué communal dans divers syndicats et commissions :

- Syndicat Intercommunal de l'Aire des Hauts de Seille : Pierre GAVAND
- Conseil d'Ecole : Andrée COUILLEROT

- Commission Vie Scolaire : Thierry TISSOT et Laurent GUERRET
- Commission des bois : Thierry TISSOT
- Commission culturelle : Virginie GUICHARD

III – Communauté de Communes Bresse Haute Seille :

Suite à la fusion des Communautés de Communes Bresse Revermont et Haute Seille, les élus sont appelés à approuver le rapport de la CLECT (Commission Locale des Charges Transférées) présenté par Céline CHATOT. Il est approuvé à l'unanimité.

IV – Affaires scolaires et périscolaires

a) Décision portant sur les rythmes scolaires

En prévision de la rentrée scolaire de septembre 2018, l'inspection académique appellent les élus à donner leur avis sur le maintien de la semaine de 4 jours ½ ou sur le retour à la semaine de 4 jours. Au vu du résultat de l'enquête diffusée aux familles et des discussions avec les enseignants dans le cadre du Conseil d'Ecole, les élus se prononcent à l'unanimité pour le maintien à la semaine de 4 jours ½.

La solution idéale de 4 jours pour les maternelles et 4 jours ½ pour les primaires a été rejetée par l'Inspection.

b) Garderie du soir

Un décompte sera fait pendant quelques semaines pour connaître le taux de fréquentation, relativement important de la garderie du soir.

c) Fonctionnement des TAPS

- L'aide de l'Etat étant confirmée, les TAPS du vendredi après-midi sont maintenus gratuitement pour la prochaine rentrée scolaire.
- Depuis la rentrée de novembre, Noémie GONTHIER ayant démissionné de son emploi aux TAPS, est remplacée par Mme Joëlle DESNOUX, mise à disposition par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille

d) Transports scolaires

- Noémie GONTHIER, accompagnatrice des moins de 6 ans dans le bus, ne sera pas remplacée les jours où elle sera en formation. Les Conseils Départemental et Régional ont accordé une dérogation.

L'accompagnement dans le bus du vendredi après les TAPS sera revu à la rentrée de janvier, l'accompagnatrice étant mobilisée pour un seul enfant de moins de 6 ans.

e) Conseil d'Ecole

Il a eu lieu le 09/11/2017 au cours duquel a été adopté entre autres le règlement intérieur de l'école

V – Opération groupée de vidange de fosses

Au vu du tarif appliqué par la SARP, le Conseil Municipal répartit comme suit le coût à facturer aux personnes ayant bénéficié du service :

- 160 € TTC pour les fosses de 3m3 maximum
- 175 € TTC pour les fosses de 4m3
- 310 € TTC pour les fosses de 8m3

VI - Finances

- A la demande de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), les élus approuvent à l'unanimité le projet de convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux.

Il a été décidé d'acquérir du matériel de sonorisation, nécessaire à toute manifestation communale. La première utilisation pour la cérémonie du 11 novembre a donné toute satisfaction.

VII – Pôle multiservices

A la demande du Pays Lédonien, service instructeur, une nouvelle demande de permis de construire a été déposée modifiant quelques points d'accessibilité. L'instruction est en cours.

La consultation des entreprises a été lancée par l'architecte. Les résultats seront étudiés en temps voulu.

VIII – Voirie-réseaux

- Les travaux d'aménagement du Carrefour MATHIEU avec la mise en place d'un plateau ralentisseur ont débuté ce jour. La signalisation horizontale et verticale sera mise en place la semaine suivante.
- Après plusieurs semaines de discussion et l'étude de diverses possibilités, le branchement de la maison neuve de Mme MARCETIC a enfin pu être réalisé par ERDF
- Aucun chantier de voirie n'ayant été effectué par la CCBHS en 2017 sur la commune de Larnaud, une consultation est en cours pour 2018.
- Concernant le fauchage de la voirie communale, des marchés seront passés par la CCBHS pour 2018.
- La commission « voirie et réseaux » de Larnaud étudie l'élaboration d'un règlement applicable à la voirie communale.
- M. le maire remercie les élus qui se sont chargés de la taille des platanes.

IX – Affaires diverses

- M. le Maire, vice-président chargé des affaires économiques de la CCBHS informe les élus qu'une parcelle située derrière l'auto-école « Avenue de la Conduite » a été vendue à l'entreprise Bonnefoy.
- Des odeurs désagréables issues de Jura Recyclage ayant été constatées par les riverains, un rendez-vous sera pris avec les responsables du site et l'APEL (Association de Protection de l'Environnement de Larnaud).
- Les élus chargent M. le Maire de relancer la SAPRRR afin de finaliser la rétrocession des parcelles prévues (Etang St Georges entre autres), les formalités administratives ayant été effectuées depuis déjà un an.

Fait à LARNAUD, le 30 novembre 2017.

Philippe ANTOINE,
Maire de LARNAUD

